

Madame, Monsieur, chers Voisins

Comme vous le savez, l'enquête publique pour le projet de construction d'une nouvelle école à Neder-over-Heembeek est en cours depuis ce mercredi 17 août. Elle se terminera le jeudi 15 septembre 2022.

Les rares affiches placardées dans notre quartier (5 !), indiquent que le dossier est consultable en ligne. Normalement, toutes les informations et documents utiles pour répondre à cette enquête publique sont disponibles sur le site d'OpenPermits, à l'adresse : <https://openpermits.brussels/fr/04/ECO/1842050>

Ce site internet indique : " *Les documents soumis à l'enquête publique sont déposés (...) à la maison communale (...).  **Ils doivent également être mis à disposition sur Internet.*** Malheureusement, aucun de ces documents n'a été publié. Le site mentionne : " *Il n'y a pas de documents disponibles en ligne pour cette enquête publique*".

Il n'est pas normal que ces obligations légales ne soient pas respectées.

Notre avocat nous a conseillé de protester (individuellement) auprès de la ville de Bruxelles et de leur demander d'envoyer ces documents par mail. Adresses de contact :

- [urb.accueil@brucity.be](mailto:urb.accueil@brucity.be)
- [urb.commissionconcertation@brucity.be](mailto:urb.commissionconcertation@brucity.be)
- [info@urban.brussels](mailto:info@urban.brussels)
- [bwaknine@urban.brussels](mailto:bwaknine@urban.brussels)

En écrivant à ces adresses, des membres du Comité de quartier ont bien reçu par mails certains documents, ... mais pas tous. Il manquait entre autres un document essentiel : le rapport d'incidences !

Nous ne comptons pas en rester là, bien sûr !

**A notre tour, pouvons-nous vous demander de contacter les services compétents aux adresses ci-dessus, et leur demander de vous envoyer les différents fichiers utiles pour connaître la nouvelle version du projet et ainsi pouvoir éventuellement répondre à l'enquête publique ?**

Un texte comme celui-ci (que vous pouvez copier/coller/envoyer) devrait convenir :

Madame, Monsieur,

Des affiches annonçant une enquête publique (Ref : T1288/2022) pour la construction d'une nouvelle école à NOH ont été posées dans notre quartier. Il est bien mentionné que le dossier est consultable en ligne, mais à l'adresse internet indiquée, il n'y a pas de documents disponibles. Pourriez-vous me les faire parvenir que je puisse prendre connaissance de ce projet ?

En vous remerciant d'avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Pour information, le Comité de Quartier organisera ce dimanche 28/08, à partir de 15 heures, une **séance d'informations et de signatures** contre ce projet. Elle se tiendra sur la plaine, à hauteur du n° 32 du Clos des Trigonelles.

**Pour votre facilité, nous avons rédigé un document type que nous vous proposerons de signer prochainement.** Toutes les personnes adultes (16+) pourront signer ce document. N'hésitez pas à en parler autour de vous. Si vous répondez directement à l'enquête, mettez [cratrigo@gmail.com](mailto:cratrigo@gmail.com) en copie, ce qui nous permettra de comptabiliser le nombre de réponses envoyées.

D'avance, merci pour votre soutien !

Votre Comité de Quartier :

Albert Vervueren, Annik Steffens, Chantal Bogaerts, Christine Masil, Christine Peteux, Claude Dyon, Dominique Doyen, Florent Pivin, Guy Vanneste, Jean-Paul Navaux, Marianne De Moyer, Michel Dumont, Nathalie Bouillot, Pierre Huybens, Sandrine Buschen, Vincent Heusdens, Yolande Tesch-Janssens

PS : Vous souhaitez soutenir notre action pour couvrir les frais d'avocat : BE59 9734 2299 6826, avec vos noms et adresses en communication libre. Un relevé comptable sera disponible sur simple demande.